

Le gouvernement poursuit le démantèlement du modèle social français.

Dans la Fonction Publique, les rémunérations des agent-es sont à nouveau bloquées pour l'année 2020 traduisant le mépris du gouvernement pour les fonctionnaires et les personnels. La rencontre initiée par le ministère sur le sujet ne s'est traduite par aucune proposition concrète.

### **Budget de l'Education Nationale**

Si le budget 2020 est en légère hausse pour l'enseignement primaire, celle-ci correspond seulement à des dépenses obligatoires : accords PPCR, prime Rep+, financement des AESH.

Les 440 postes de professeurs ouverts dans le premier degré reposent sur la suppression de 440 postes dans le second. Ce budget sans ambition ne permettra pas d'assurer les mesures engagées qui devront se faire au détriment des autres classes et oppose de nouveau, premier et second degré, rural et urbain. Les opérations de carte scolaire s'annoncent déjà sous contraintes.

A nouveau, ce cadre budgétaire ne permettra pas d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et d'exercice des enseignant.es.

Dans le second degré, alors que plus de 28000 élèves supplémentaires sont attendus, une telle reprise de moyens est totalement incompréhensible. Elle ne pourra se faire qu'au détriment des élèves qui n'auront plus la même offre de formation (nous savons déjà que les enseignements facultatifs au collège et les options au lycée sont fortement menacés, que certains enseignements de spécialité, ouverts cette année pour « faire passer la pilule » de la réforme du lycée tant auprès des élèves, des parents que des enseignants, ne le seront plus à la rentrée..., que la « transformation » de la voie professionnelle va s'accompagner de nouvelles réductions d'heures d'enseignement...) ainsi que des enseignants qui vont voir leurs conditions de travail encore se dégrader, pour certains même leur poste supprimé !!!

### **Paritarisme**

L'application de la loi du 6 août 2019 dite de « transformation de la fonction publique » qui organise la disparition des CHS-CT et remet en cause les compétences des CAP se fait à marche forcée, sans écoute des organisations syndicales, actant de fait leur exclusion de la gestion des carrières des personnels et de leur mobilité.

Elle instaure de nouvelles modalités qui ne garantiront plus la transparence et l'équité d'abord dans les opérations de mutation (dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020) et ensuite sur les carrières, livrant ainsi les collègues à l'arbitraire de la hiérarchie et à l'opacité. La FSU réaffirme sa ferme opposition au démantèlement du paritarisme.

## Conditions de travail

Le suicide de Christine Renon et le contenu de sa lettre ont suscité une grande émotion dans la communauté éducative et posent de nombreuses questions sur les conditions de travail des directeurs et directrices d'école comme de l'ensemble des personnels des écoles, collèges et lycées.

Lors du CHSCTM spécial réuni le 6 novembre dernier, le Ministère lui-même a dévoilé des chiffres sur les suicides des personnels : lors de l'année scolaire 2018-2019, ce sont officiellement 58 agents (37 hommes et 21 femmes, dont 29 enseignants du second degré, 13 professeurs des écoles, 5 personnels administratifs, 2 personnels de direction, 2 CPE, 2 AESH, 2 AED et 3 « autres » (médecin scolaire ou psychologue ou documentaliste) qui se sont suicidés. Depuis la rentrée 2019 ils et elles sont 11 à avoir mis fin à leurs jours et 10 tentatives...

Dans le premier degré, le contexte de prescriptions institutionnelles renforcées rend la réalité de nos métiers de plus en plus synonyme de tensions et de perte de sens. Le pilotage des écoles au travers du *Vademecum 100% de réussite*, de la multiplication des guides, des évaluations nationales, du contenu imposé des formations... accélère la dégradation de l'exercice du métier enseignant. La FSU s'oppose à un « accompagnement » à visée normative qui nie la professionnalité des enseignant-es et soutient les équipes qui le subissent.

Dans le second degré, selon une enquête menée par la FSU auprès des personnels, ce sont « l'augmentation des effectifs dans les classes, les suppressions de postes, la mise en place des réformes successives du collège puis du lycée [qui] ont accru les phénomènes de souffrance au travail, le sentiment de « mal faire » alors même que l'attachement à la réussite de tous les élèves constitue le fondement des métiers ».

Par ailleurs, les conséquences d'une inclusion réalisée sans les moyens adéquats sont trop souvent synonymes de souffrance chez les personnels comme chez les élèves.

A cela s'ajoute l'arbitraire à venir dans la gestion des carrières qui aura un fort impact sur les vies personnelles et professionnelles des enseignant-es.

Cette souffrance au travail et la non revalorisation font du métier d'enseignant une profession de moins en moins attractive comme en atteste la chute drastique du nombre d'inscrit-es aux concours.

La FSU demande que des réponses urgentes soient apportées pour un meilleur fonctionnement des établissements scolaires et garantir la santé, la sécurité et le bien-être au travail de l'ensemble des personnels.

## Direction et fonctionnement de l'école

Les mobilisations qui ont suivi l'acte de Christine Renon ont révélé une légitime colère face à des conditions de travail de plus en plus dégradées des directeurs et directrices d'école. Dans le prolongement des revendications qu'elle porte depuis de nombreuses années, la FSU a rappelé au ministre la nécessité de mettre en œuvre 15 mesures immédiates pour la direction d'école avec entre autres, une réduction drastique des tâches administratives et l'abandon des réunions hors 108 h ou sans remplacement sur le temps de décharge déjà bien maigre des directeurs. La FSU invite tous les personnels à s'exprimer aussi bien à travers le questionnaire que lors des réunions institutionnelles pour y porter la réalité de leur vécu. Mais elle sera vigilante à ce que ni le questionnaire ministériel adressé aux 45 000 directeurs et directrices ni les réunions au niveau des circonscriptions ne soient des prétextes à différer des annonces concrètes pour améliorer la direction et le fonctionnement de l'école et à ouvrir la voie à un statut de directeur-trice auquel elle est opposée.

La FSU dénonce l'absence de marges budgétaires pour répondre aux urgences et aux mesures sur le long terme. Elle ne se satisfait pas des premières mesures annoncées et exige la hausse du temps de décharge et la création d'aides pérennes à la direction et au fonctionnement de l'école (accueil, ouverture et fermeture des portes, intendance, secrétariat, standard, gestion des absences...).

### **Accompagnant-es des élèves en situation de handicap**

Malgré les promesses et les annonces, les AESH subissent une détérioration de leurs conditions d'emploi en cette rentrée : non renouvellements de contrats massifs, absence de contrat de travail, salaires non versés à la fin du mois de septembre, augmentation du nombre d'élèves à accompagner, extension des zones d'intervention, temps partiels imposés, généralisation de l'accompagnement mutualisé dans une logique comptable sans prise en compte des besoins réels des élèves... Les PIAL ont pour effet de dégrader davantage des conditions de travail déjà précarisées. La FSU revendique la création d'un véritable statut de la Fonction publique pour les AESH.

### **Retraites**

Mobilisée contre le démantèlement du système des retraites, la FSU appelle les personnels à la grève le 5 décembre prochain dans le cadre d'un appel interprofessionnel. Elle dénonce une réforme qui fera baisser drastiquement les pensions des personnels, qui fera reculer l'âge de départ en retraite et des mesures compensatoires pour que les enseignants ne perdent pas trop, conditionnées à une révision de leurs missions, de leur temps de travail... Elle conteste le principe selon lequel les ressources consacrées au financement des retraites ne doivent pas dépasser 14% du PIB, organisant ainsi la paupérisation des retraité-es. Car, avec un budget bloqué à moins de 14% du PIB et une augmentation de nombre de retraité-es en raison d'une espérance de vie plus longue, ce serait au final une baisse de toutes les pensions.

### **Au-delà des retraites**

Le président de la République et le gouvernement ont choisi depuis leur arrivée au pouvoir de mettre en œuvre une politique fiscale extrêmement favorable aux plus fortunés, d'affaiblir les protections des salariés en s'attaquant au code du travail, de favoriser l'agriculture industrielle, l'énergie nucléaire, de privatiser des entreprises rentables au mépris du calcul économique, de réorganiser les services déconcentrés de l'État, notamment dans l'Education Nationale, sur la carte des régions en éloignant ainsi les centres de décisions des agents et en créant des potentats administratifs locaux, de prétendument moderniser la fonction publique en mettant à bas les instances de dialogue social, en fragilisant les fonctions notamment par l'emploi de contractuels, de refuser de refinancer l'hôpital public en prétendant une mauvaise organisation...

Ce pouvoir met en œuvre dans tous les domaines des politiques inspirées par un management de cadres sup'. Il s'appuie sur les technostructures administratives et ministérielles qui produisent des tombereaux de textes réglementaires dont les effets sont en tout point contraires aux discours médiatiques et aux volontés affichées des responsables de la majorité.

Les mouvements sociaux de l'année passée ont été des avertissements sérieux. Leurs répressions ont été violentes et indignes.

Le président de la République fait mine de s'étonner de l'ambiance délétère qui règne dans le pays. Il en est pourtant le principal responsable en divisant toujours plus la société (les retraités contre les actifs, les fonctionnaires contre les salariés du privé, les plus riches contre les plus modestes,...).

Nous espérons que cette journée de mobilisation du 5 décembre sera l'occasion de faire comprendre au pouvoir que de moins en moins de Français sont dupes de ces politiques de l'ancien monde, les plus rétrogrades, les moins imaginatives qui ne répondent en rien aux défis écologiques, économiques et sociaux.

### **Évolution du réseau des collèges ardennais**

Enfin, à l'attention toute particulière de Monsieur le Préfet qui arrive dans notre département atypique et en découvre les particularismes locaux..., nous souhaitons tout de même par le biais de cette déclaration préalable (puisqu'aucun point n'est à l'ordre du jour sur ce sujet !!!) l'informer d'une réflexion en cours (depuis 15 ans ? 20 ans ???) sur une éventuelle restructuration du réseau des collèges ardennais, qui suscite de nombreuses réactions, provoque tensions et crispations, génère aussi beaucoup d'inquiétudes parmi les familles et les personnels concernés par le dernier projet, d'autant plus que le « dialogue social » semble être à nouveau au point mort...

Après les diverses réunions de commissions, de territoires, de re-commissions..., les diverses hypothèses présentées..., quand la concertation annoncée va-t-elle enfin débiter...?

Après deux demandes qui sont restées lettres mortes, la FSU Ardennes se permet de solliciter à nouveau une audience auprès de Monsieur le Président du Conseil départemental, de Monsieur le Vice-président en charge de ce dossier et de Monsieur le Directeur académique afin de pouvoir échanger sur le projet (globalement et sur chacun des territoires) et de faire valoir ses revendications, dans l'intérêt des élèves et des personnels.